

Foire aux questions

Vous trouverez sur le site Web du CMFC une section « Foire aux questions » très complète :
www.cfpc.ca/FAQdevelopmentprofessionnel/

Q Qu'advient-il de vos crédits actuels?

R Le Département de DPC s'assurera que tous les crédits sont transférés en temps opportun et sans erreur. Aucun membre n'aura à assumer la responsabilité de ces transferts.

Q Comment puis-je accumuler des crédits additionnels?

R Mainpro+ propose la nouvelle catégorie d'activité *Évaluation* et un plus grand nombre d'options liées à la pratique. Il sera désormais plus facile d'accumuler des crédits. Nous continuerons d'offrir nos outils traditionnels comme *Relier l'apprentissage à la pratique* et d'autres formulaires électroniques faciles à utiliser.

Q Existe-t-il une application pour la déclaration des crédits?

R Oui! Une appli Mainpro+ pour téléphones intelligents et tablettes permettra de déclarer les crédits facilement et rapidement à partir de tout endroit pourvu d'une connexion Internet.

Q À quoi sert l'évaluation d'impact?

R L'évaluation d'impact sert d'outil d'évaluation pour fournir des commentaires sur les programmes certifiés par le CMFC. Il permet également aux membres de planifier comment ils peuvent appliquer ce qu'ils ont appris à leur pratique. Les évaluations incomplètes et la documentation connexe peuvent être sauvegardées à cet endroit jusqu'à ce que le membre soit prêt à les terminer. L'évaluation d'impact dirigera également les membres vers un plus grand nombre de façons d'accumuler des crédits pour des apprentissages additionnels liés à l'activité en question.



THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA



Quoi de neuf du côté de MAINPRO?



THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

Département de développement professionnel continu

2630, avenue Skymark,

Mississauga (Ontario) L4W 5A4

TÉLÉPHONE : 905 629-0900 +1, POSTE 243

SANS FRAIS : 1 800 387-6197 +1, POSTE 243

mainprocredits@cfpc.ca

www.cfpc.ca/changementsMainpro/

Lancement de Mainpro+

En 2015, nous lançons un nouveau programme Mainpro! « Mainpro+ » contient de nombreux changements importants :

- Un nouvel outil convivial pour déclarer les crédits en ligne
- Des catégories de crédits simplifiées
- Certaines activités de DPC qui accordent jusqu'à 3 fois plus de crédits
- Un plus grand nombre d'activités liées à la pratique

Ce qui ne change pas

Mainpro+ conserve certains aspects importants du système actuel :

- Le cycle de déclaration de cinq ans
- Un minimum de 250 crédits par cycle, et un minimum de 25 crédits accumulés et déclarés chaque année
- Un minimum de 125 crédits CERTIFIÉS par cycle
- La déclaration obligatoire en ligne
- Le soutien convivial du personnel du DPC

Des questions?

Écrivez-nous à mainprocredits@cfpc.ca



Un aperçu des nouvelles catégories de crédit

	Certifié <i>(anciennement « agréé »)</i>	Non certifié <i>(anciennement « non agréé »)</i>
Apprentissage en groupe	<ul style="list-style-type: none">• Conférences• Tournées hospitalières• Clubs de lecture, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Activités non promotionnelles• Crédits de DPC facultatifs de l'AAFP• Tournées non certifiées, etc.
Autoapprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Programmes de DPC en ligne• Apprentissage lié à l'enseignement, recherche, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Lecture de revues• Préparation de manuscrit• Balados, CD-ROMS, etc.
Évaluation	Activités de simulation Évaluations de la pratique, rétroaction omnidirectionnelle (360°) Évaluation des compétences pédagogiques, etc.	



Vous avez 3 minutes?
Regardez ces vidéos pour un résumé de Mainpro+

EN <http://youtu.be/HOLQnOoQp7s>

FR http://youtu.be/6AayqlzNmt_o



QU'ADVIENDRA-T-IL DE VOS CRÉDITS ACTUELS?

Tous les crédits déjà accumulés seront transférés dans le nouveau système par notre personnel.

Changement au fellowship

La désignation FCMF continuera de faire partie intégrante de Mainpro+, avec quelques modifications. Voici un aperçu des changements à venir :

- La désignation FCMF aura un caractère plus permanent
- Les membres pourront être nommés comme candidats à la désignation FCMF en toute transparence
- Les membres pourront obtenir la désignation FCMF grâce à leur engagement aux initiatives du Collège
- Tous les candidats devront répondre à des exigences claires et uniformes en matière de documentation

Nouveauté

Les éducateurs régionaux

L'équipe du DPC du CMFC comprend maintenant des éducateurs régionaux établis partout au pays, responsables d'aider le Collège à promouvoir et à implanter Mainpro+. Ces éducateurs régionaux ont un rôle précis :

- Implanter les programmes de soutien à la formation
- Collaborer avec les Sections provinciales du CMFC
- Concevoir des ateliers et d'autres outils pédagogiques essentiels à Mainpro+
- Donner un soutien individualisé aux membres qui ont besoin d'une aide supplémentaire
- Et beaucoup plus encore!

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web :

www.cfpc.ca/Les_educateurs_regionaux/